



HAL
open science

La variabilité culturelle des pratiques d'écriture dépend-elle du type de texte ?

Marie-Odile Hidden

► **To cite this version:**

Marie-Odile Hidden. La variabilité culturelle des pratiques d'écriture dépend-elle du type de texte ?. IXèmes Rencontres Jeunes Chercheurs de l'Ecole Doctorale 268 "Langage et Langues", May 2006, Paris, France. hal-01850937

HAL Id: hal-01850937

<https://hal.science/hal-01850937v1>

Submitted on 28 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes des 9èmes RJC ED 268 "Langages et langues" Paris III

La variabilité culturelle des pratiques d'écriture dépend-elle du type de texte ?

Marie-Odile Hidden

Université Paris 3

Courriel : marieodile.hidden@free.fr

ABSTRACT

How do written texts vary from one culture to another ? Does the variation depend on the type of text ? In order to reply to these questions concerning the teaching of writings, a group of foreign adult students attending a written expression course in France were asked to compare the way how to write narrative or argumentative texts in France and in their home country. The following article highlights the differences identified by the students and describes how they diverge according to the type of text in question.

INTRODUCTION

"Tout ce qu'on doit faire à la fac, c'est écrire à la manière française. Même si j'ai déjà écrit un mémoire en chinois, en français ce ne sera pas la même chose. [...] La difficulté pour moi, c'est penser à la manière française." (Wei-Jeune, taïwanais) Ces propos d'un étudiant taïwanais faisant un troisième cycle en France illustrent parfaitement l'objet de cet article. En effet, pour Wei-Jeune, ce qui est difficile, ce n'est pas d'écrire en français, donc dans une langue étrangère, mais d'écrire et de penser à la manière française : cet étudiant fait donc référence à des pratiques d'écriture qui ne lui sont pas familières sans doute parce qu'elles varient d'une sphère culturelle à l'autre.

Cette variabilité des pratiques d'écriture constitue, depuis plusieurs décennies, l'objet des recherches en rhétorique contrastive qui ont pour but d'améliorer l'enseignement de la production écrite en langue étrangère. Dans une perspective didactique, il serait également intéressant de savoir comment cette variation des pratiques discursives est perçue par les scripteurs, et notamment si leurs représentations sont tributaires ou non du type de texte concerné.

Dans ce but, une enquête a été réalisée auprès d'adultes étrangers ayant participé en France à un cours d'expression écrite portant soit sur les "techniques narratives"¹ soit sur les "techniques argumentatives". L'objectif de cette enquête était de leur faire comparer les modes de discursivité en France et dans leur pays d'origine. Dans cet article, nous allons examiner une partie des réponses au questionnaire distribué puis nous demander comment il convient de les interpréter. Dans un premier temps, il convient de décrire brièvement les modalités de l'enquête.

1. MODALITES DE L'ENQUETE

1.1. Cadre de l'enquête

L'enquête a été réalisée au sein du Cours Municipal d'Adultes de la ville de Paris, un organisme public de formation continue. Cette institution dispense, en effet, des cours de français langue étrangère et notamment des cours d'expression écrite destinés aux apprenants de niveau avancé². Les apprenants qui ont été interrogés venaient de terminer un cours portant soit sur la narration, soit sur l'argumentation écrite. Chaque cours dure un semestre, à raison de 3 heures par semaine.

1.2. Nombre de réponses et profil des informateurs

72 personnes ont accepté de participer à l'enquête, mais étant donné que certaines avaient suivi les deux cours (narration et argumentation), le nombre total de réponses se monte à 95 : 42 concernant la narration et 53 l'argumentation.

Nos informateurs sont 53 femmes et 19 hommes âgés, pour la plupart (53%), entre 30 et 40 ans. Ce sont donc des adultes qui ne sont pas tous étudiants comme Wei-Jeune dont nous avons lu les propos en introduction. Ils habitent depuis 2 à 5 ans en France ; sachant qu'ils pensent y rester soit de 3 à 6 ans, soit même "pour toujours" (20%), on peut dire qu'ils sont relativement installés en France.

En ce qui concerne leur nationalité, les personnes interrogées ont des origines très diverses puisqu'elles proviennent de 29 pays différents et du monde entier : 35% d'Amérique du Sud ou d'Amérique Centrale, 32% d'Europe (Union Européenne et Europe Centrale) et 19% d'Asie. Par conséquent, elles ont des langues maternelles tout aussi variées : on en dénombre 16 qui se répartissent comme suit :

Table 1 : Langues maternelles des informateurs.

langues romanes (dont espagnol)	40% 28%)
langues germaniques	15%
langues slaves	11%
langues sinisantes	10%
japonais et coréen	10%

¹ Selon l'intitulé de la brochure du cours.

² Correspondant au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence.

Notons que le groupe le plus nombreux est constitué par les hispanophones, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné le grand nombre d'informateurs provenant d'Amérique Latine.

Enfin, pour terminer cette description des informateurs, il est important de signaler qu'ils ont un niveau d'études élevé, voire très élevé : en effet, presque tous ont fait ou font des études supérieures qui, de plus, sont le plus souvent des études longues (3 à 8 ans).

2. RESULTATS DE L'ENQUETE

2.1. Difficultés rencontrées

En observant les réponses à la première question posée, "Quelles difficultés rencontrez-vous quand vous devez écrire une narration (ou : faire une argumentation écrite) en français ?", on peut faire une première distinction entre des difficultés linguistiques locales (ne dépassant pas le cadre de la phrase) et ce que nous appellerons d'"autres" difficultés.

Or, on remarque déjà une première différence selon que les réponses concernent la narration ou l'argumentation : en effet, alors que, pour la narration, la plupart des scripteurs (67%) mentionnent des difficultés locales, pour l'argumentation, en revanche, 70% des personnes indiquent des difficultés autres que locales.

Lorsqu'on regarde de plus près en quoi consistent les difficultés mentionnées, les difficultés locales sont sensiblement les mêmes pour les deux types de texte : elles sont surtout lexicales ou grammaticales (en plus faible proportion, elles proviennent aussi de l'orthographe et de la syntaxe). Par contre, les difficultés autres que locales sont différentes ; examinons d'abord celles concernant la narration :

Table 2 : "Autres" difficultés pour faire une narration.

	% de scripteurs
1. organiser le texte, utiliser des connecteurs.	10%
2. s'exprimer selon le "style" de la langue française.	5%
3. le passage à la langue étrangère change les idées d'origine.	5%

On constate que, à part la première difficulté qui concerne l'organisation du texte, les difficultés mentionnées sont surtout à imputer à la structure de la langue étrangère. Ainsi, La difficulté 2 du tableau réside dans la spécificité de chaque langue ou "style" de cette langue : comme l'explique D. I. Slobin [Slo96], les langues ne disposant pas toutes des mêmes catégories grammaticales, tout locuteur doit adapter sa manière de penser aux structures dont une langue dispose pour pouvoir s'exprimer dans cette langue. William, néo-zélandais, exprime très bien ce phénomène lorsqu'il dit : "[J'ai des difficultés à] oublier (mettre au niveau inférieur/deuxième rang) les constructions de ma langue natale. [...] la traduction

traduit mal. Je traduit encore. La chose la plus difficile pour moi, c'est de m'exprimer en français sans traduire³." Il s'ensuit une certaine stigmatisation de la traduction considérée, par plusieurs informateurs, comme une mauvaise stratégie pour écrire en langue étrangère.

Quant à la difficulté 3, elle concerne, elle aussi, le rapport entre la langue de départ et la langue cible ; il s'agit en effet d'une conséquence de la difficulté 2 : parce que chaque langue est spécifique, l'expression en langue étrangère implique un appauvrissement ou, du moins, une transformation de ce que l'on voulait dire, comme le regrette Martha, originaire de Bolivie : "Parfois j'ai une idée très bonne mais je dois la réduire : je ne peux pas la dire de la manière dont je l'ai construite."

Signalons également que ces difficultés, sauf peut-être la première, ne sont pas propres au texte narratif. En revanche, parmi les "autres" difficultés pour faire une argumentation, on en relève qui semblent bien spécifiques à ce type de texte :

Table 3 : "Autres" difficultés pour faire une argumentation (% de scripteurs).

1. caractéristiques de la dissertation en France	36%
2. penser "à la française"	13%
3. mise en texte	7,5%
4. écriture formelle	9%
5. autres : trouver des idées, exprimer ce qu'on veut dire etc.	17%

Ainsi, plus du tiers des informateurs indiquent comme difficulté(s) un ou des éléments qui font penser aux caractéristiques de la dissertation telle qu'on la fait en France :

Table 4 : Caractéristiques de la dissertation ressenties comme difficiles.

1. organiser les idées	6. avoir une problématique
2. faire un plan	7. annoncer le plan
3. logique du raisonnement	8. faire une conclusion
4. techniques de l'argumentation	9. mécanisme thèse-antithèse-synthèse
5. faire une introduction	10. prendre une position.

A ce propos, il est frappant de constater l'étendue et la précision du métalangage maîtrisé par les informateurs ; cela reflète sans doute un enseignement relativement formel de l'argumentation.

De plus, pour d'autres personnes (13%), comme pour Wei-Jeune (cf. introduction), la principale difficulté consiste à "penser à la française" (voir supra table 3). Que faut-il entendre par là ? Selon certains, comme Constanza qui est Argentine, il s'agit de faire un plan ou respecter une certaine structure : "[J'ai des difficultés à] respecter la "pensée française" qui exige 3 éléments : précision, clarté, un plan." Pour d'autres, c'est suivre la "logique française" (Gosia, Pologne). Pour d'autres encore, "la manière de

³ Les réponses des informateurs sont citées telles qu'elles ont été écrites par leur auteur.

faire la problématique est plus compliquée en France." (Edgardo, Mexique)

En résumé, si pour faire une narration, les difficultés rencontrées sont surtout d'ordre linguistique (lexique, grammaire et catégories de la langue qui imposent une certaine manière de s'exprimer), pour faire une argumentation, en revanche, elles se situent plutôt au niveau de l'organisation du discours et des idées. Voyons à présent si cette divergence est confirmée par les réponses à la deuxième question.

2.2. Différences mentionnées

A nouveau, à la deuxième question dont l'intitulé était : "A part bien sûr la différence de langue, écrit-on de la même manière un texte narratif (ou : un texte argumentatif) en France et dans votre pays d'origine ?", les informateurs ne fournissent pas la même réponse selon qu'ils comparent la narration ou l'argumentation :

Table 5 : Ecrit-on de la même manière ?

	OUI	NON	Oui et Non ou NSP ⁴
narration	50%	38%	12%
argumentation	30%	53%	17%

La moitié des informateurs dit qu'on écrit une narration de la même manière, tandis que la même proportion environ de personnes répondent que ce n'est pas le cas pour l'argumentation.

Lorsqu'on se penche sur la nature des différences mentionnées, on constate que pour la narration, les différences portent avant tout sur la langue : au niveau local, ce sont des différences de syntaxe ou celles distinguant la langue orale de la langue écrite, et au niveau textuel, les temps du passé ou l'enchaînement des idées :

Table 6 : Différences pour faire une narration (% d'informateurs).

1. temps du passé	12%
2. enchaînement des idées, structure de la narration	12%
3. syntaxe	9%
4. poids de la norme grammaticale en français	5%
5. langue écrite vs langue orale	5%

Il convient de noter malgré tout que la structure de la narration est perçue par une informatrice comme une particularité de la production narrative en français : "Je trouve que la narration en français est mieux structurée." (Ana, Mexique). De plus, le poids de la norme grammaticale est ressenti par certains comme une différence culturelle : "C'est plutôt la différence culturelle qui influence la écriture : en français, il y a beaucoup de règles (orthographe, accords) et il faut les appliquer ; en espagnol, on écrit sans penser qu'il faut suivre des règles." (Beatriz, Vénézuéla)

⁴ NSP : ne sait pas.

Concernant l'argumentation, les différences le plus souvent signalées sont d'un autre ordre :

Table 7 : Comparaison de l'argumentation.

EN FRANCE	AUTRE PAYS	% scripteurs
1. structure stricte	plus libre	36%
2. compliquée	plus simple	32%
3. importance des connecteurs	moins importants	6%
4. forme dialectique	moins répandue	4%

Pour 36% des informateurs, l'argumentation telle qu'on la fait en France est perçue comme "plus stricte" c'est-à-dire qu'elle exige d'avoir un plan et de le suivre rigoureusement, comme le dit par exemple Janaira qui est Brésilienne : "L'argumentation en français est plus précise, plus formelle. En portugais, le texte est plus ouvert et ne répond pas à des exigences de plan."

L'argumentation "à la française" est également considérée comme "compliquée" : selon les informateurs, cela peut signifier que l'on ne va pas droit au but ou que l'on ne prend pas position tout de suite, contrairement à ce qui se fait ailleurs, notamment au Japon, semble-t-il : "[Au Japon], dès début la position d'auteur doit être clair. Donc on n'utilise pas : 1. *Certes*,...2. *Mais*,..." (Yoshie, Japon). Ou bien, cela signifie que l'on utilise une langue soutenue et que la forme est plus importante que le fond.

CONCLUSION

On a vu que les représentations que se font les informateurs sur la manière de faire une narration et une argumentation présentent des différences notoires : en ce qui concerne la narration, la plupart des difficultés rencontrées sont d'ordre linguistique et ne sont donc pas propres au texte narratif. Tout semble montrer que ce qui est ardu pour les personnes interrogées, ce n'est pas de construire un texte narratif en français, mais tout simplement de rédiger un texte dans cette langue étrangère. Il en ressort une certaine universalité du texte narratif.

En revanche, les principales difficultés pour écrire une argumentation sont spécifiques à ce type de texte et se situent plus au niveau de l'organisation des idées qu'au niveau purement linguistique. Qui plus est, la plupart des informateurs soulignent combien l'argumentation telle qu'on la fait en France diffère de ce qu'ils ont connu dans leur pays d'origine : ce qui les frappe notamment, c'est l'importance accordée au plan dans l'élaboration du texte. Par conséquent, c'est cette fois-ci la variabilité du texte argumentatif (d'une sphère culturelle à l'autre) qui est fortement soulignée.

Or, ces résultats semblent contredire ceux de travaux en rhétorique contrastive qui, au contraire, montrent l'influence de la culture dans la production d'un récit [Min91]. Comment peut-on l'expliquer ? Je vais avancer trois hypothèses : tout d'abord, cette enquête ne nous livre que les représentations des informateurs ; il se peut donc

que ces personnes ne soient pas conscientes de certaines difficultés inhérentes à la narration.

De plus, le contenu des réponses et notamment l'abondant métalangage qui y est utilisé nous montre qu'il s'agit de représentations sur la narration et l'argumentation telles qu'elles sont enseignées au Cours Municipal d'Adultes. Il faudrait donc se demander dans quelle proportion ces réponses reflètent aussi les représentations des enseignants eux-mêmes sur ces deux types de textes.

Enfin, si les différentes pratiques d'écriture s'acquièrent toutes au sein de la culture éducative et surtout de la culture scolaire, on peut pourtant faire l'hypothèse que le texte narratif jouit d'un statut un peu à part dans la mesure où il circule plus que les autres, ou, du moins, plus que le texte argumentatif, par le biais notamment de la littérature.

BIBLIOGRAPHIE

- [Min91] Minami M. & Mc Cabe A. (1991), "Haiku as a discourse regulation device : a stanza analysis of Japanese children's personal narratives", *Language in society*, Vol.20, pp.577-599.
- [Slo96] Slobin D. I. (1996), "From 'thought and language' to 'thinking for speaking'", in J. J. Gumperz & S. C. Levinson (eds) *Rethinking linguistic relativity*, Cambridge University Press, pp. 70-96.